L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 21 SEPTEMBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. MARDI, 21 SEPTEMBRE 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRÉSIDENT :

WINFIELD SCOTT HANCOCK,

DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE PRÉSIDENT :

WILLIAM H. ENGLISH,

DE L'INDIANA.

ENTRES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par D. E. Morphy, à Free Town, vis-à-vis la rue Race. 6500 boisseaux de blé.

Coton ! Coton ! Coton ! Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Blé ! blé ! blé ! Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

Butler renouvelle sa profession de foi démocratique.

Quand le général Butler disait, il y a trois semaines, dans une grande assemblée de citoyens, convoquée à Faneuil Hall, que la raison principale qu'il avait eue pour se séparer du parti républicain était que ce parti avait négligé de prêter aux hommes de couleur du Sud la protection qui leur est due, nous crumes que cette manière d'expliquer cette volte-face n'avait rien de sérieux chez lui, et qu'il prenait ce moyen tout comme un autre d'annoncer avec quelque bonne grâce qu'il passait définitivement au parti démocrate. La raison ne nous paraissait ni claire, ni fondée, mais avec Butler dont la carrière a été marquée par tant de glissades, on n'y regarde pas de si près. Comme il a beaucoup d'esprit, de talent oratoire, et comme il sait se maintenir dans la catégorie de ces hommes qui font toujours du bruit quand même ils n'occupent plus de position officielle, il faut nécessairement s'occuper d'eux à chaque fois qu'il jugent à propos d'émettre quelques idées sur la politique contemporaine.

C'est ce que vient encore de faire Butler à l'occasion d'une visite dont il a été honorée par des hommes de couleur à Pittsburg où il s'était rendu avec le col. J. W. Forney, on ne sait dans quel but. En réponse à un discours prononcé par un ex-député abhéré, personnage dont le titre est d'une très maigre valeur, Butler, reprenant l'idée de Faneuil Hall, a dit qu'il n'avait rien fait que son devoir dans une guerre qui n'avait pas été entreprise pour l'émancipation des esclaves, la première proclamation de Lincoln, en appelant une levée de troupes, n'ayant eu pour objet que l'exécution des lois et la reprise de propriétés enlevées aux Etats-Unis.

C'était une assez mauvaise entrée en matière pour en venir à sa thèse contre M. Hayes, car si M. Hayes n'a pas donné aux affranchis du Sud toute la protection que désire Butler, la guerre à son début non plus ne le demandait pas, puisque Lincoln lui-même n'aurait osé prononcer alors le mot d'affranchissement ou d'émancipation. On leur a donné beaucoup plus qu'une protection; on leur a donné la liberté et le droit de suffrage, biens inestimables à l'aide desquels ils peuvent se protéger eux-mêmes sans le secours d'aucun président, d'aucun parti, ni de personne. Les affranchis ont pour eux la Constitution, et avec cet instrument, amendé en leur faveur et que nul parti n'attaque, ils jouissent des droits politiques et civils sur le même pied que tous les citoyens sans distinction de race.

Nous ne comprenons donc pas ce que Butler veut dire quand il soutient que les promesses faites aux hommes de couleur n'ont pas été remplies. Il a marché avec le parti républicain dans l'espoir qu'il éten drait sur eux la protection dont il s'agit; c'était le but de ses efforts au Congrès, et il était animé de cet esprit quand il appuya Hayes dans la campagne de 1876. Il demande maintenant quel a été le résultat de cette campagne et de la plateforme adoptée par le parti à cette époque. Il nous semble que M. Hayes n'a pas commis un seul acte d'infidélité envers cette plateforme et qu'en fait de places officielles, il y a fait participer les hommes de couleur autant que cela était possible. Il leur a donné en pâture toutes les positions fédérales qu'ils étaient à même de remplir. On ne voit, en effet, dans ces positions, que des républicains de couleur et des républicains blancs, sans aucune exception. Est-ce là un mensonge envers le programme ?

Que fallait-il donc leur donner de plus ? Les places d'Etat ? Mais c'était impossible, les prérogatives du président n'allant pas jusque là. C'est apparemment ce qu'aurait voulu Butler quand il dit que le premier acte de l'administration de M. Hayes fut d'abandonner les Etats de la Louisiane et de la Caroline du Sud, quand on soutenait que les votes noirs y avaient élu des gouverneurs républicains, et que sans ces votes, M. Hayes n'aurait pas été élu président. Il cède deux Etats aux démocrates et dès lors, ajoute-t-il, et pendant quatre ans, rien de favorable aux gens de couleur n'a été fait ni même essayé.

Si nous n'étions pas habitué à l'audace de Butler, nous nous étonnerions qu'elle put aller aussi loin, bien que pour cette fois elle dépasse toutes bornes. Il y a certainement contradiction entre l'élection de Hayes comme président, et l'élection de Hampton et de Nicholls, l'un comme gouverneur de l'Etat de la Caroline du Sud, l'autre comme gouverneur de l'Etat de la Louisiane; mais Butler sait bien, comme nous, que Hayes n'a été déclaré élu que par la commission électorale dont le verdict fut une fraude, une fraude qui fera à jamais tache à l'histoire électorale des Etats-Unis. Comment Butler peut-il exciper de là, après avoir avoué lui-même en plein Congrès, lorsqu'il y fut question, pour la première fois, de l'élection de la Louisiane qu'on ne pouvait s'empêcher de dire que d'après la *machinerie légale* le résultat était acquis aux Démocrates. Tout ce qui fut découvert plus tard corrobora cette opinion de Butler, à tel point que Hayes n'osa rien entreprendre contre des faits qui semblaient et qui étaient réellement acquis à la conscience publique.

C'est très fort de la part de Butler d'en faire un crime à Hayes et à tout le parti républicain, quand ce parti n'était déjà chargé du crime d'avoir violé le suffrage universel en déclarant Hayes élu à la place de Tilden. Cette fraude, pour ce qui concerne les faveurs fédérales, a maintenu en place les républicains pendant quatre ans de plus, et les hommes de couleur ont eu leur large part dans ces faveurs. Qu'est-ce que Butler lui-même aurait fait de plus pour eux, et qu'aurait-il pu faire ? Très probablement, il n'eut pas fait autant. Le caractère que nous lui connaissons s'inspire pas beaucoup de confiance, et si Butler possède de grandes facultés intellectuelles, les qualités morales lui font quelque fois défaut. L'honneur chez lui est presque toujours sacrifié au bien.

Pour colorer aujourd'hui sa volte face d'une ombre de raison, et pour la faire excuser, car il sent bien qu'elle est difficilement justifiable, il se propose, dit-il, d'essayer pendant quatre ans du parti démocrate, attendu qu'il a été séduit par la profession de foi du général Hancock qui s'est engagé à mettre en vigueur, dans leur esprit et dans leur lettre, les 13me, 14me et 15me amendements à la Constitution, et attendu que personne ne doute qu'il ne le fasse s'il est élu et qu'il arrive au pouvoir. Personne ne doute non plus dit Butler, qu'il ne soit facile au parti démocrate de protéger la race affranchie, si le chef du parti est élu Président; désire encore, lui Butler, ce changement pour savoir si les promesses faites au nom de la révolution ne seront pas mieux exécutées par les démocrates qu'elles ne l'ont été par le parti républicain sous la présidence de Hayes. S'il est déçu une seconde fois, alors il n'hésitera pas, au bout de quatre ans, à coopérer dans tout mouvement qui aurait pour but leur expulsion du pouvoir, comme il coopère aujourd'hui au mouvement qui tend à substituer un Président démocrate à un Président républicain, car ici la suprême loi de Butler est d'exécuter en tout le programme venu à la suite de la guerre, quand même, il l'avoue lui-même, cette guerre n'avait pas été entreprise dans un pareil but.

Mais il ne faut pas être dupe des opinions actuelles du gén. Butler. Cet homme, comme nous l'avons dit, a besoin de faire du bruit et tous les moyens lui sont bons. Il ressemble en cela au vieux Foote, du Tennessee, qui après avoir été représentant, gouverneur, sénateur, faisant opposition à tout le monde, et dans plusieurs Etats, a fini assez obscurément comme surintendant de l'Hôtel de la Monnaie à la Nlle-Orléans, sans laisser d'autres traces que celles du plus changeant caméléon qui fut jamais.

Le vapeur français "Ville de Marseille" annoncé comme devant partir pour le Hâvre le 25 du courant, partira probablement le 23. Les personnes désirant prendre passage à bord feront bien de se hâter.

H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 4 septembre

---

The North American Review.—Nous venons de recevoir le numéro d'octobre de cette revue qui en est à sa soixante sixième année et à son trente et unième volume. Ce numéro contient les articles suivants: "Le parti démocrate jugé par son histoire," par Emery A. Storrs—" Le succès de la lumière électrique" Thomas A. Edison—" Les ruines de l'Amérique Centrale" par Desiré Charnay.—" L'observation du dimanche " par le Rév. Dr Leonard Bacon. —" La campagne de 1862 " par le juge D. Thew Wright—" La taxe sur les propriétés d'église" par le Rév. Dr A. W. Pitzer—" Progrès récents en astronomie " par le professeur E. S. Holden.

LOUISIANE.

(*Courrier de Houma.*)

Vu l'activité déployée par les planteurs il est certain que dans trois semaines, un mois au plus tard, la roulaison sera commencée.

Un temps sec loin de nuire aux cannes serait à désirer.

Dès aujourd'hui, et à moins d'accidents improbables, on peut prévoir un rendement considérable: les plantavns que nous avons consultés sont unanimes à cet égard. Nous serions désireux de donner des renseignements précis et sans nul doute nous serons en mesure de le faire la semaine prochaine; toutefois dès aujourd'hui nous pouvons affirmer qu'à certains endroits, au Petit-Caillou notamment, la récolte sera de 200 pour cent supérieure à celle de l'an dernier.

—La paroisse de Terrebonne fournit à l'heure actuelle la nourriture et le logement à sept gentils messieurs qui attendent des récompenses à eux dues pour leurs mérites.

Trois sont détenus pour grand larcin, un pour *assault* avec intention de donner la mort, deux pour meurtre, et un pour faux en écriture. Ce dernier est chinois, et assurément il doit être *smart*, trop *smart* même.

(*Le Journal d'Ibérie*.)

Les récoltes aux environs de Pont Breaux sont très belles. Beaucoup de balles de coton de la nouvelle récolte ont été expédiées à la Nlle-Orléans par le steamer Bertha à son dernier voyage.

(*Sentinelle des Attakapas,*)

COUR DE DISTRICT.—La Cour de District a continué de siéger cette semaine, et les affaires qui lui ont été soumises jusqu'à présent, sont peu importantes.

Lundi dernier de bonne heure le bruit était répandu dans le village que ce jour-là E. Detiège devait se livrer, et le shérif qui avait été prévenu, avait amené du haut de la paroisse une posse pour protéger le prisonnier. Vers cinq heures le shérif accompagné de plusieurs députés la carabine à la main, s'est rendu à la demeure de l'accusé, et quelques minutes après il en est revenu conduisant E. Detiège qu'il a mené à la prison. Quelques personnes seulement étaient présentes. Il est venu ensuite annoncer à la cour qu'Emile Detiège s'était rendu, et le juge a ordonné que l'accusé fut amené en cour.

Detiège a beaucoup pâli, comme une personne qui est restée longtemps renfermée, mais il a conservé sa démarche hautaine, et a répondu d'une voix ferme *not guilty* à la question posée par le greffier. Depuis qu'il est en prison, une garde veille toujours pour protéger ses jours, que personne ne songe à attaquer. La seule personne qu'il eut à craindre est le père des deux jeunes gens qu'il a tués, mais la douleur l'a envoyé rejoindre ses fils dans la tombe. La balance de la population demande qu'une chose, c'est que la justice fasse son devoir.

L'avocat de district a fait une motion pour obtenir un "change of venew" qui doit être décidé aujourd'hui, un nombre considérable de témoins a été cité de part et d'autre. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire, qui excite un intérêt général.

(*Méridional d'Abbeville.*)

La nouvelle bâtisse de la Société Française s'avance et nous dit-on sera bientôt finie. Elle a des dimensions auxquelles nous ne nous attendions pas. Achevée ce sera une magnifique salle qui servira non seulement aux réunions de cette bonne Société de bienfaisance, mais, avec la permission des gérants, à nos fêtes et représentations publiques. En ce cas Abbeville aurait une salle publique, besoin qu'a'est fait sentir depuis longtemps ici et la Société pourrait en tirer un bon profit.

(*Meschacébé.*)

LA FOIRE.—La foire au bénéfice de la compagnie militaire de la rive droite, bien que contrariée par le mauvais temps a été splendide. La journée de samedi était mauvaise, il a plu pendant presque toute la soirée et beaucoup de personnes n'ont pu se rendre à la foire; mais dimanche a été superbe et la foule a pu s'y porter.

ROULAISON.—Le temps est très favorables aux préparatifs pour la roulaison, qui sont du reste très avancés et dans la première partie d'octobre on verra les premières fumées des sucreries. Les récoltes sont partout belles dans la paroisse et les planteurs sont pleins d'espoir. Seulement ils ont quelques appréhensions au sujet du travail.

(*Markeville Review.*)

Nous avons remarqué avec plaisir depuis quelques jours, malgré les mauvais temps que nous avons eus, que le coton arrive de tous les côtés; tous les jours nous voyons passer devant notre bureau beaucoup de wagons chargés de balles; les habitants ne perdent pas un moment de temps; aussitôt que le soleil paraît ils se mettent à l'œuvre afin de sauver le coton qui se perd dans les clos.

Les chasseurs ont commencé à dérouiller leurs fusils, car nous avons vu cette semaine plusieurs canards à vendre dans le village; la saison approche où nous en aurons en abondance, principalement si les pluies continuent.

Nouvelles télégraphiques.

FRANCE.

Le commerce de la France.

Paris, 16 septembre.—Les importations des huit mois finissant le 31 août, comparées à celles de la période correspondante de l'année dernière, font ressortir une augmentation de 250,000,000 de francs. Les exportations ont augmenté de 108 millions pendant la même période. L'augmentation des importations porte principalement sur les céréales et celle des exportations sur les produits manufacturés. L'excédant des importations sur les exportations est de 1,098,000,000 de francs.

Prélat intransigeant.

Paris, 15 septembre.—Mgr Freppel est le seul évêque qui n'ait pas donné notification de son approbation de la lettre des congrégations religieuses.

Démission de M. Hérold.

Paris, 15 septembre.—M. Hérold, préfet de la Seine, quitte son poste dans lequel il s'est montré administrateur incompétent.

M. Waddington et M. Varnbuhler.

Londres, 15 septembre.—On télégraphie de Berlin au *Post*: "M. Waddington a démandé au gouvernement allemand de démentir officiellement les assertions de M. Varnbuhler à son sujet."

Paris, 15 septembre—Le bruit court que M. Waddington a provoqué M. Varnbuhler en duel.

Le budget de l'Eglise.

Le *Voltaire* prouve ce matin que l'établissement de l'Eglise catholique coûte à la France, directement et indirectement, 280,000,000 de francs par an, au lieu de 50 millions comme on le supposait généralement.

Bévue d'un évêque.

L'évêque de Grenoble vient d'être victime d'un audacieux canard. Ayant lu dernièrement dans un journal local un discours ultra-républicain prononcé par un curé dans son diocèse, il a publié aussitôt une lettre dans laquelle il déclare ce curé indigne de prêcher plus longtemps l'évangile et promet de le faire destituer. Le curé en question est mort depuis un demi-siècle et le discours qui a soulevé l'indignation du vénérable prélat a été prononcé en 1793.

Les bénéfices de Sarah Bernhardt.

On croit que Sarah Bernhardt a déjà réalisé 200,000 francs de bénéfice dans ses tournées en province et à l'étranger. Les cinq représentations données par la compagnie de Sarah Bernhardt à Toulouse et à Bordeaux ont produit 45,000 francs.

Cuirassés français et anglais.

Londres, 15 septembre.—Le *Guardian* de Manchester publie la dépêche suivante de Ragusa. "Pendant que les cuirassés français le *Friedland* et le *Suffren* se rangeaient le long des cuirassés anglais, le *Téméraire* et l'*Alexandra* leurs musiques ont joué le "God save the Queen," et les musiques anglaises ont répondu par la "Marseillaise." ¶L'arrivée des navires français cause une satisfaction universelle."

Accident de voiture.

Berlin, 15 septembre.—Il y a eu lundi une grande revue de la garde impériale devant l'empereur et l'impératrice. Après la revue il a été donné un grand banquet. Pendant qu'il se rendait à la parade le duc de Cambridge a failli être victime d'un grave accident. Les chevaux en fâche de son équipage ont glissé sur le pavé et la voiture a versé sur les chevaux de brancard. Le duc a sauté à terre et n'a pas eu le moindre mal.

L'attentat de Busby.

Londres, 16 septembre.—Le *Times* de ce matin dit que la tentative faite à Busby pour faire sauter le train express dans lequel on supposait se trouver le grand duc Constantin, était l'œuvre des nihilistes. Un assez grand nombre de fusils, consignés à un armurier de Lougdrea, ont été saisis par la police. A la suite d'une nouvelle enquête, on a arrêté un ancien employé de la Compagnie du chemin de fer London and Northwestern.

Le ministère de la guerre en Russie.

Londres, 16 septembre.—On télégraphie de Berlin au *Globe*: "Le général comte Milioutine, ministre de la guerre de Russie, est sur le point de donner sa démission à la suite d'un différent avec le czarewitch."

Œuvres d'un sculpteur.

Florence, 15 septembre.—Le sculpteur Larkin G. Mead vient d'expédier en Amérique les modèles pour les deux groupes en bronze qui manquent encore pour le monument de Lincoln à Springfield (Illinois). Il travaille maintenant à la statue du général Sutter, le pionnier californien, sur la propriété duquel a eu lieu la première découverte de l'or en Amérique.

Il y a avantage à faire maintenant les achats de charbon pour l'hiver—Desforges, Montagné & Cie.

NOUVELLES DE FRANCE du 7 septembre.

La *République française* continue la campagne qu'elle a commencée il y a quelques jours contre le projet de loi sur les associations, annoncé par M. de Freycinet, et à ce propos elle prend de nouveau à partie les communautés religieuses:

Les ouvriers, à qui l'on a donné le droit de coalition, n'ont pas celui d'association; il en résulte qu'ils n'ont d'autre arme, pour défendre leurs intérêts les plus sacrés, que l'instrument barbare de la grève, la suspension du travail, la suspension par conséquent de la vie, une sorte de suicide momentané! A une époque de discussion, la loi les réduit à ce moyen violent et presque toujours brutal.

Cela est absurde et inique, comme tout ce qui nous vient de l'Empire. La République se doit à elle-même d'y porter un prompt remède. On parle beaucoup, depuis quelques mois, de faire une loi en faveur des associations, et l'on a raison. Mais par quelle étrange aberration les promoteurs de cette réforme n'ont-ils en vue que les communautés religieuses, que l'on voudrait satisfaire à tout prix! Il nous semble qu'une partie de la nation, bien plus nombreuse et infiniment plus intéressante, plus saine surtout, réclame cette liberté à plus juste titre.

Lorsque le projet de loi qu'on nous promet viendra en exécution, nous demanderons que l'ouvrier prime le moine. Ce sera, si on peut, à tout prendre, que son existence et sa liberté importent un peu plus que celle du chartreux et du capucin à la santé du corps social tout entier.

—De son côté, le *Siècle* qui a pour spécialité de manger du prêtre dans chacun de ses numéros, somme en quelque sorte le gouvernement d'avoir à compléter promptement l'exécution des décrets du 29 mars.

Le gouvernement vient de voir avec quelle vivacité l'opinion publique se prononce pour l'exécution des décrets rendus contre les congrégations non autorisées. On l'adjure de ne pas s'arrêter en chemin; on ne veut pas qu'il ait la faiblesse de laisser les congrégations braver les lois; soumission ou dissolution, telle est l'alternative. Le gouvernement a fait preuve de beaucoup de patience et de longanimité, il a donné six mois aux congrégations pour se mettre en règle avec la loi; il est prouvé désormais que son invitation ne sera suivie d'aucun effet. La "déclaration" elle-même est un refus formel de soumission, mieux encore, une bravade. Eh bien, dans cette situation, le gouvernement doit agir vigoureusement et promptement. Personne ne pourra de bonne foi l'accuser de précipitation et de violence. Toute autre ligne de conduite serait sévèrement jugée.

Quelques autres journaux républicains, comme les *Débats* et le *XIXe Siècle*, parlent, il est vrai, mais timidement de la possibilité d'un arrangement; les *Débats* l'espèrent, le *XIXe Siècle* le sollicite et laisse entendre qu'il dépend des congrégations qu'on y arrive. Celles-ci n'auraient pour cela, dit-il, qu'à accentuer certaines phrases de leur déclaration de soumission au gouvernement. Quoi qu'il en soit, il est évident que la question, un moment apaisée, est en train de renaître, plus irritante et plus grave, grâce aux exaltations des journaux avancés. Le cabinet résistera-t-il, ou cèdera-t-il encore une fois?

—Autre point noir à l'horizon parlementaire.

La campagne violente que la presse radicale poursuit en ce moment contre le commissaire Marcerou, vient de reorner un nouvel adhérent, M. Benjamin Raspail, député de la Seine, qui a adressé la lettre suivante à M. le ministre des travaux publics, lettre que publient les journaux intransigeants.

Cachan (Seine) 4 septembre 1880.

A Monsieur le Ministre des Travaux publics.

Monsieur le Ministre,

Après l'indignation générale qui s'est produite au récit de toutes les infamies commises par le sieur Marcerou, permettez-moi de vous dire qu'il ne vous est plus possible d'hésiter à chasser ce monstre du poste de commissaire central qu'il occupe à la gare de Vincennes.

Vous devez, monsieur le Ministre, désirer autant que nous l'apaisement; or, ce ne serait pas en prendre le chemin, en refusant plus longtemps à l'opinion publique la légitime satisfaction qu'elle réclame en cette circonstance.

J'ai donc l'honneur de vous demander de révoquer cet employé.

Autrement, nous regretterions d'être obligé d'attendre jusqu'à la rentrée de la Chambre pour porter notre demande à la tribune.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Benjamin RASPAIL.

Intérieur.

Le *Journal officiel* a publié hier, en tête de sa partie non officielle, la note suivante, relative à la "déclaration" des congrégations non autorisées et à l'exécution des décrets:

"Diverses allégations ont été produites au sujet de l'attitude du Gouvernement à l'égard des congrégations non autorisées. Rien ne les justifie.

"Le Gouvernement n'a pris ni vis-à-vis du Vatican, ni vis-à-vis du nonce apostolique, ni vis-à-vis de personne, aucun engagement relatif à l'exécution des décrets. Sa liberté d'action est entière et ses résolutions ne dépendent que de lui-même. Toute assertion contraire est dénuée de fondement."

Voici les résultats définitifs et complets du scrutin de ballottage dans l'arrondissement de Mézières (Ardennes). Il s'agissait de nommer un député en remplacement de M. Gailly (sénateur):

Electeurs inscrits,	23,878
Votants,	18,547
MM. E. Corneau, rép.,	10,383 (Elu)
Richi-Ternian, clérical,	7,817 voix.

Au premier tour de scrutin, les suffrages des électeurs s'étaient répartis comme suit: M. Corneau, 6,673 voix; M. Jacquemart, 5,103; M. Riché, 6,998.

Au 14 octobre 1877, M. Gailly avait été élu par 11,800 voix.

L'examen des dossiers des condamnés algériens de 1871 et de 1879 n'est pas encore terminé. Le ministre de la justice a, dit-on, l'intention d'accorder de nombreuses grâces.

Toutefois les membres du cabinet ne seront appelés à donner leur approbation à la décision du garde des sceaux qu'après la rentrée des Chambres.

Répondant à la nouvelle publiée par le *Gaulois*, d'après laquelle le gouverneur d'Alsace-Lorraine aurait permis aux jésuites expulsés de Paris de s'établir à Marienthal, et aux insinuations que l'on a rattachées à la nouvelle, la *Gazette de l'Alsace Lorraine* se dit autorisée à déclarer formellement que, le cas échéant, les autorités de l'Alsace-Lorraine appliqueront sans aucune restriction la loi de l'empire du 4 juillet 1872, en vigueur dans les pays annexés, comme dans la Société de Jésus et les ordres et congrégations de la même catégorie, ainsi que les prescriptions, adoptées par le conseil fédéral touchant l'exécution de cette loi.

L'article 1er de la loi du 4 juillet exclut l'ordre de Jésus du territoire de l'empire d'Allemagne et interdit les établissements des jésuites. L'article 2 stipule que les membres de l'ordre de Jésus peuvent être exclus du territoire de l'empire s'ils sont étrangers, au contraire, ce sont des indigènes, on peut, soit leur interdire, soit leur prescrire de séjourner dans certains arrondissements ou dans certaines localités.

Une publication du conseil fédéral du 5 juillet 1872, rendue en exécution de la loi, dit que l'ordre des jésuites était interdit dans l'empire allemand, les membres de cet ordre ne sauraient être autorisés à fonctionner comme tels dans les églises et dans les écoles, ou à faire des missions.

Le budget de la ville de Paris présente pour l'année 1879 un excédent de 14 millions. Le préfet de la Seine va, dit-on, proposer au conseil municipal de répartir cette somme ainsi:

3 millions à l'Assistance publique;
5 millions aux écoles;
5 millions aux égouts;
1 million pour mettre en état la place de la République.

Le ministère de l'intérieur vient de publier un document fort intéressant, relatif à la situation financière des communes de France et de l'Algérie, en 1880. Ce document fait connaître: 1. les résultats généraux de la situation des communes par département; 2. le classement des communes d'après l'importance de la valeur du centime, ainsi que le chiffre de la valeur du centime départemental.

De nouvelles communes ont été créées dans sept départements: l'Aisne, l'Allier, l'Aveyron, la Creuse, le Gard, Lot-et-Garonne et Meurthe-et-Moselle. Le nombre des communes de France est actuellement de 36,075, soit 19 de plus qu'en 1878.

Les revenus annuels des communes, autres que les centimes, les prestations et la rétribution scolaire, atteignent 440,351,249 francs, soit 16 millions de plus qu'en 79. Dans ce chiffre de 16 millions, la ville de Paris, dont les ressources sont en progression chaque année, figure, à elle seule, pour une somme de 13 millions.

Il résulte du nombre total des centimes pour dépenses ordinaires et extraordinaires (colonne 7 du tableau), que la moyenne des impositions communales est de 48 centimes.

Le nombre des communes subventionnées pour l'instruction primaire a augmenté de 409.

Les communes qui sont pourvues d'un octroi sont au nombre de 1,540.

L'ensemble des revenus ordinaires des bureaux de bienfaisance, d'après les comptes arrêtés au 31 mars 1879, s'est accrn de 1,187,486 fr. sur 1878.

La valeur du centime départemental pour toute la France est de 3,457,799 fr. 02 c., ce qui donne en moyenne par département de 39,744 fr. 81 c.

La colonie algérienne comprend 225 communes et une population de 1,409,243 habitants, dont 302,254 Européens et 1,106,989 indigènes.

La superficie du territoire s'élève, pour toute l'Algérie, à 5,109,845 hectares, dont la moyenne est de 22,705 hectares par commune.

L'ensemble des recettes des communes algériennes s'élève à 18,258,430 fr., et celles des bureaux de bienfaisance à 385,938 fr.

Charbons Pittsburg. Anthracite et Cannel fournis aux bateaux à vapeur, fabriques, brosses à coton, familles et planteurs, en gros ou au détail, à très bas prix. Desforges, Montagné & Cie.

La Cincho-q ne guérit le frisson et la fièvre

—En cour d'assises:

Le président.— Ainsi, vous avouez avoir fabriqué de la fausse monnaie?

L'accusé.—Parfaitement bien, mon président. Il y a un tas de gens qui accaparent la vraie!

Une suggestion aux touristes d'été.

Un changement de climat est dans tous les temps plus ou moins dangereux. Il y a dans une nouvelle atmosphère des éléments nuisibles, surtout quand le système est épuisé par les excès, les travaux et contre les quels il faut se garder. Après de mures délibérations nous sommes arrivés à la conclusion que le "Warner's Safe Kidney and Liver Cure" est le meilleur préventif contre les maux atmosphériques et que ce remède établira la santé et la vigueur plus vite et plus surement qu'aucun remède qui ait jamais été découvert.

A LOUER.

La MAISON No 32 rue St Philippe, coin Chartres, S'adresser au bureau de l'Abeille. 17sept—

ACADEMIE DE MUSIQUE.—L'ouverture de ce théâtre s'est faite avec le plus grand succès dimanche soir, et le succès hier soir a été tout aussi grand, bien qu'il fit un peu trop chaud. Mais on bravait la chaleur pour voir "Photos" qui est réellement une pièce d'un comique extraordinaire et tout à fait à la hauteur du genre de l'Académie. Cela veut dire qu'il ne faut pas aller chercher dans "Photos" une construction dramatique régulière, des situations bien combinées, ni des caractères bien tracés. Mais on y trouvera ce qui vaut mieux pour exciter le rire, les traits d'esprit, les reparties et de chants, des surprises singulières et des dialogues récréatifs. En ce sens, "Photos" est inépuisable, et pourra bien durer sur l'affiche toute la semaine sans rien perdre de son caractère d'originalité amusante. On y chante, comme nous l'avons dit; mais il ne faut pas croire que la musique ressemble à celle d'un opéra comique. Elle est découpée, parfaitement détachée, et c'est de cette musique qu'on peut dire que les morceaux se succèdent sans qu'ils paraissent appartenir à la même famille. Les uns ne sont pas les fils des autres, et tous viennent d'une source différente, mais ils n'en sont pas moins agréables, et chaque morceau a paru en être charmé. Miss Carrie Daniel est la meilleure cantatrice de la troupe. Miss Alice Harrison est vive, animée, sémillante et dit très comiquement sa partie. Elle conduit aussi très bien sa voix, ce qui lui a valu plusieurs rappels. M. Graham est un mime excellent. Tous les autres acteurs ont aussi leur mérite propre. "Photos", sans aucun doute, fera une semaine fructueuse.

Tapis, toiles cirées, etc.—La maison Elkin & Co., rue du Canal 100, a reçu un des plus beaux stocks de tapis et de toiles cirées qu'on puisse voir. La variété en est immense, et l'on peut choisir à son gré des Bruxelles, des Moquettes, des tapis de velours, des trois-plis, des toiles vernies ou cirées, des nattes de l'Inde, des paillassons de Berlin, des cretonnes françaises ou anglaises, des rideaux de tout genre, des stores, cornices, des dessus de table, de toute taille, des nattes blanches et de couleur et mille autres articles du dernier style et d'une grande élégance. La maison Elkin est une maison anciennement établie en ce pays, des plus honorablement connues et qui mérite toute confiance. Les prix sont très modérés. Voyez l'annonce.

DEBALLAGE TOUS LES JOURS:

Voilà qui dit beaucoup au public acheteur; dans les déballages il y a toujours des objets nouveaux et pas chers.

Ainsi, à l'Etoile Rouge il règne une activité extraordinaire, de tous côtés on ne voit que débarquer d'immenses caisses de chaussures en tous genres et cette maison populaire paraît être trop petite pour contenir tous les acheteurs qui y arrivent en ce moment. Tous les jours il y a de grandes mises en vente dont des milliers de personnes profitent.

Pendant toute cette semaine il arrivera journellement, par steamers et chemins de fer, des cargaisons de souliers—depuis les plus ordinaires jusqu'aux plus fins; il y aura donc du choix pour tous et des bonnes affaires dans tous les genres. L'ETOILE ROUGE, coin Canal et Baronne.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché du ternail Lake Coal Co. coin des rues Dryster et Arondelet.

Décédé, hier matin à la rue Bourbon de son beau frère Juan Comes à la Nlle Orléans J. A. BRAUD Jr., de la paroisse Ascension à l'âge de 32 ans. Son corps sera transporté à Donald aujourd'hui ce matin par le chemin de fer de Morgan, et sera déposé dans le tombe de sa famille.

GRAND DÉPOT DE TAPIS ET DE TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO., 100 RUE DU CANAL.

Toiles cirées anglaises et américaines. Linoleum anglais et américain. Nattes coco, Kotin et Napier. Tapis de chambres et Nattes de l'Inde et de Berlin. Cretonnes françaises et anglaises. Stores cruse et jutes. Tapis Nouveaux dessins avec Bordures. Rideaux en dentelle Nottingham et de diverses genres. Stores de fenêtres. Armures Moquette et Velours. Corps Bruxelles. Descente de pied. Tapis 3 plis. Cornaches et Corniches à triangles, dernières garnitures de franges à boules. Descente de tables d'anglais et américaines de toutes les grandeurs. Assortiment complet de Nattes de Chine blanches, couleurs et de toile. Articles de tous genres pour tapissiers.

21 sept—6n

VINS DE LA CALIFORNIE reçus par les derniers trains.

150 barriques et barils

VINS ROUGES. Zinfandell Claret.
VINS BLANCS. Riesling, Chasselas, Hock,
VINS MUSCAT. Angélique. Porto, Sherry.

Reçu par les derniers arrivages de Bordeaux: Vins en barriques et en caisses. Eaux-de-Vie. Absinthe Suisse. Cerisee et Fruits à l'Eau de vie. Liqueurs. Bénédictine. Chartreuse. Curaçao. Pâtés Truffés. Capres. Olives en caisses et barils. Champignons. Petits Pois. etc. etc.

A vendre par

E. J. HART & CO.,

73. 75. 77. 79 rue Tchoupitoulas.

2 avril—

Avis aux Chasseurs.

A VENDRE PLUSIEURS PIROGUES DE CHASSE NEUVES. S'adresser rue Marigny 180, Troisième District. Prix de $11 à $12. 19sept—2f

---

TAPIS, NATTES, STORES DE FENÊTRES Nouvelles Marchandises. Les Premières de la Saison.

VIENT d'être reçu par vapeur et express de New York, un des assortiments les mieux choisis de Tapis, Nattes, Stores de Fenêtres, Toiles cirées, Rugs, Mats, Riideaux de dentelles, etc., qui aient jamais été reçus en cette ville, et à des prix prodigieusement bas. Nous invitons le beau monde à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ces Marchandises de Choix seront prêtes pour examen MARDI, 14 septembre.

B. & W. Croner,

141 rue de Canal, coin Bourbon.

N. B.—Les ordres seront promptement exécutés et le travail fait avec soin. 12 sept—

A LOUER.

Deux agréables résidences situées rue des Remparts Nos 261 et 263, ayant cour, gaz, waterworks et tous les autres agréments; aussi, plusieurs petites propriétés dans le Fme et le 3me District. Pour plus amples informations s'adresser à

MANUEL ELLIOT,

19sept—6f 97 rue Douane, coin Royale.

CINCHO QUININE

Les médecins soutiennent qu'il n'existe partiellement le sulfate de quinine. Il est supérieur comme tonique et ne produit moins effet désagréable

Donc, même que le sulfate de quinine.

Envoyé par E. J. HART & Co., Nlle-Orléans, par la malle, pour $1 50 l'once.

24sept—1m—Y&O—Mon'S

L'ANCIENNE MAISON FRANÇAISE

C. JAUBERT & CO.,

20 & 22 RUE CHARTRES, PRÈS CANAL,

OFFRE en ce moment à ses clients et amis le plus bel assortiment de MARCHANDISES NEUVES en tous genres qu'il y ait dans la métropole du Sud. Comme qualité et prix elle défie toute concurrence. Un escompte libéral sera accordé aux acheteurs pour du comptant. Les ordres de la campagne seront promptement et convenablement exécutés.

C. JAUBERT & CO.,

MARCHANDS EN GROS DE MARCHANDISES SÈCHES,

19 sept—1m 20 et 22 RUE CHARTRES.

A MES

Nombreux Clients.

A l'ouverture d'une saison, qui promet d'être prospère sous tous les rapports, je sens qu'il est de mon devoir d'inviter tout le monde à venir

Visiter mon Etablissement,

afin de connaître EXACTEMENT ce que vaut

Un Soulier de Premier Ordre.

MES RELATIONS

avec les plus Grandes Manufactures du Pays, mes facilités d'action sous tous les rapports, sont de sûre garantie d'une entière satisfaction

ET COMME QUALITÉ

ET COMME PRIX.

Mes prix au détail sont de véritables prix de gros, ce qui est une économie sérieuse pour l'acheteur.

MON SYSTÈME DE VENTE

est entièrement nouveau ici, et son immense succès prouve assez que le public y trouve un profit véritable.

ARTHUR DURIEU,

PROPRIÉTAIRE DE

L'Etoile Rouge.

COIN CANAL ET BARONNE,

Nouvelle-Orléans, Lne.

1er sept—

Aux contribuables délinquants.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Hôtel de Ville,

Nlle Orléans, 16 septembre 1880.

CONFORMÉMENT à l'ordonnance No 6632 séries administratives je suis autorisé à recevoir les taxes pour 1880 sans aucun intérêt ou sans aucune pénalité jusqu'au VENDREDI 1er octobre 1880. Après ce temps l'intérêt sera compté à partir du 1er mars, ainsi que tous les autres frais qui la feront naître. Je vous adresse cet appel afin que la ville